



Actualiser ses connaissances et améliorer ses compétences en thermographie infrarouge

Pour maintenir vos acquis et continuer à délivrer des comptes-rendus de contrôle Q19

DURÉE : 2 Jours (14H)

Prix : 1 560,00 € HT



PRÉSENTIEL



FORMATION QUALIFIANTE

Ref: PR-CND-D19-R



Objectifs et compétences visés

Actualiser les compétences acquises lors de la formation initiale D19.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Opérateurs titulaires d'une attestation de compétence pour le contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge.

Prérequis

Aucun prérequis réglementaire n'est nécessaire à cette formation.

Il est demandé à chaque participant d'apporter un dossier récent comportant des anomalies.

Contenu de la formation

Rappels des notions essentielles :

- Rappel des connaissances sur la prévention incendie.
- Rappel des grandeurs d'influence et des techniques de mesure de température.

Intégration des évolutions :

- Présentation des évolutions technologiques du matériel de thermographie.
- Présentation des évolutions technologiques relatives aux installations électriques.
- Présentation de l'évolution des documents de référence.

Pratique :

- Travaux pratiques de mesure de température.
- Travaux pratiques d'interprétation d'anomalies d'origine électrique sur la base de thermogrammes.
- Atelier d'échanges d'expériences.
- Rédaction du rapport de contrôle et du compte rendu de contrôle Q19.

Modalités

Modalités d'évaluation

La réussite à l'examen de contrôle conditionne le **renouvellement de la validité de l'attestation de compétence** pour la délivrance du compte rendu de contrôle Q19 pour une période de 4 ans.

L'attestation de compétence ne pourra être renouvelée que pour les personnes qui satisfont les "Modalités d'obtention et de validité de l'attestation de compétence pour le contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge".

Accéder? [aux modalités d'obtention et de validité de l'attestation de compétence](#)

Nos plus

Les participants bénéficient du retour d'expérience des intervenants, experts confirmés de la thermographie infrarouge depuis de nombreuses années.

Le référentiel APSAD D19 est remis à chaque participant.

En bref

21000

stagiaires / an



+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



Les prochaines sessions

Du 26/06/24 au 27/06/24	Vernon	1 560,00 € HT
Du 04/09/24 au 05/09/24	Vernon	1 560,00 € HT
Du 09/10/24 au 10/10/24	Vernon	1 560,00 € HT
Du 13/11/24 au 14/11/24	Vernon	1 560,00 € HT

Nos formations complémentaires

Incendie~Contrôles non destructifs appliqués aux installations électriques
Se qualifier pour le contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge (référentiel APSAD D19)

10 Jours

Présentiel

Formation qualifiante pour délivrer les comptes-rendus de contrôle Q19

-
Incendie~Contrôles non destructifs appliqués aux installations électriques
Se former à la thermographie infrarouge (module 1)

4 Jours

Présentiel

Maîtriser la prise de mesure en thermographie

-

Incendie~Contrôles non destructifs appliqués aux installations électriques

Se former à la thermographie infrarouge (module 2)

3 Jours

Présentiel

Analyser une situation de mesure dans le domaine électrique

-

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000